

DISTRIBUTION GAZ

CCE de GRDF
du 20 octobre

La séance du CCE de GRDF s'est déroulée au siège de GRDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.
Président de séance: **Patrick BONNEAU**. Secrétaire : **Thierry DALOT**.

Une séance pas comme les autres !!

Lors de cette séance, la Délégation CGT du CCE de GRDF a fait le choix de ne pas lire de déclaration liminaire ! En effet, dans cette période, elle considère inutile de s'adresser à une Direction qui depuis maintenant quelques temps n'a de cesse de faire cavalier seul et se fait fi de toutes approches syndicales !! Même ce 20 octobre, elle ne prend pas le temps de répondre à des affirmations à charge contre elle émanant des déclarations des Organisations Syndicales Minoritaires ! C'est dire le niveau de dialogue dit social comme certains l'appellent dans cette instance !!

Il y a des moments où l'on se demande pourquoi à GRDF il y a une direction nationale et des directions locales ?! Au vu des derniers événements, nous pouvons penser que seuls les directeurs en régions pilotent la locomotive lancée à toute allure afin d'arriver au plus vite à la cible 2018 du dossier EOAI, sans que personne, pas le moindre dirigeant national ne puisse l'arrêter !

Pas même la volonté de la CGT de discuter avec les dirigeants nationaux ne stoppe les velléités des directeurs en régions, car au-delà du dossier EOAI, nous constatons une recrudescence de sanctions disciplinaires partout dans le pays ; très peu de Directions Réseaux échappent à cette réalité volontariste de faire taire les salariés les plus prompts à s'élever contre cette politique de productivité dévastatrice, et fréquemment assouvie par la répression suivie de la sanction !!

Des disciplinaires bien souvent à l'encontre d'agents proches, voire engagés dans notre organisation syndicale LA CGT, et qui pourraient être, pour certaines, de simples discussions entre personnes responsables !! Mais non !! Il faut taper fort, afin que chacun et chacune puisse mesurer que l'on ne discute pas au sein des services, mais que l'on s'exécute sous peine de se voir sanctionner lourdement !!

Oui, c'est bien la réalité et pour preuve, nous avons essayé de faire inverser du national certaines postures des directeurs en régions, mais rien n'y fait, cette soit exacerbée de certains directeurs de DR et DCT de faire mal, de ne pas écouter, lors des différents entretiens ou pire encore de ne vouloir entendre des agents que la vérité de la direction, les agents incriminés qui bien souvent pourraient justifier sereinement le pourquoi de la situation ! Là non plus rien, aucune écoute, le jugement est déjà fait ; bien évidemment le degré de sanction est connu par ces personnes, et ce bien avant les organismes qui devraient normalement décider après débat et selon les arguments des uns et des autres apportés au débat de cette instance.

Pour la FNME CGT, la coupe est pleine et nous exigeons de nos dirigeants nationaux qu'ils reprennent rapidement en main tout cela avant qu'il ne soit trop tard !! Nous n'accepterons pas que des agents soient sacrifiés simplement pour assouvir l'appétit de directeurs revanchards de leurs excès du passé !!

Et le dossier EOAI !! Que pouvons-nous en dire ?!

Malheureusement là aussi, nous pouvons faire le même constat que précédemment ! En effet, la situation est bien préoccupante, pour preuve :

Dès le début une équipe nationale s'est vue attribuer la responsabilité de l'ensemble du projet, qui n'en reste pas moins le dossier structurant pour l'avenir de GRDF !! La FNME CGT a dès le départ fixé les règles du jeu sur les sujets organisationnels, fonctionnels, structurels et managériaux, tant sur le déploiement que sur les ressources humaines adéquates aux objectifs fixés par le projet !! Pourtant il en est tout autre et malgré les engagements pris par la direction nationale et consignés dans les PV lors des différents CCE de GRDF ayant traité le dossier, nous assistons à d'incessantes remises en cause des directions locales, par leur vision très personnelle du projet, en se faisant fi de tout calage du national !!

Composition de la délégation CGT au CCE du 20 octobre 2016

Alain PICCIRILLO,
Bernard BATTU,
Christophe GONNET,
Didier CHABARD,
François LEFEBVRE,
Frédéric SCHEERLINCK,
Grégory THORIN,
Jean-Pierre RONDINEAU,
Jérémy LELEU,
Karim ABED,
Lionel DAYET,
Michel LAPLANTE,
Pascal BERGER,
Philippe CASTETS,
Serge BILLAUT,
Thierry DALOT,
Thierry JOURNET,
Thomas DUTEL,
Jean-Pierre SARAILLON(RS)





Pas un jour ne s'écoule sans des remontées au national sur

- des difficultés d'application d'attributions des mesures d'accompagnement,
- des modifications de ZEPIG ne rentrant pas dans le cadre du contrat de service public à 95% dans l'heure,
- des méthodes de concertations,
- la présentation à la marge des métiers de demain, qui pour rappel, ne sont toujours pas inscrits dans le marbre et appelés à évoluer au fil de l'eau,
 - les pressions de plus en plus notables de passage dans les CE locaux et les CHSCT, en mettant en avant la nécessité d'information du personnel, alors même que sur certaines régions pas un mot sur le projet en cours, pas un mot dans les prises de travail sur l'avancée des Pilotes Urbains - qui pour rappel conditionnera demain l'avenir de GRDF !!!

Que dire aussi des différents dossiers que nous voulions voir évoluer au sein du CCE de GRDF : Bilan Social, Plan Emploi à 5 ans, Orientations Générales de Formation, GPEC,... pourtant votés à l'unanimité des représentants en CCE ? Rien là non plus, juste la mise en place d'un comité emploi réuni à plusieurs reprises dans lequel la direction de GRDF nous demande ce dont nous aurions besoin afin de nous expliquer comment mieux nous en passer !!

Alors nous disons « STOP aux interprétations, aux omissions, aux mensonges de certains, à la répression et à la sanction à outrance bien souvent injustifiée de passage dans les Commissions supérieures du personnel disciplinaire, etc. »

Mesdames et Messieurs les dirigeants nationaux et locaux, arrêtez le massacre, il faut revenir à la raison, il en va de l'avenir de notre entreprise, et de l'intérêt de chaque Femme et Homme qui chaque jour donne de leur personne afin de faire de notre entreprise une référence !!

La FNME CGT ne peut accepter vos agissements sans réagir !!

Fonctionnement du CCE

➤ **Approbation du PV du 7 juillet 2016.**
Ce PV est approuvé à l'unanimité.

➤ **Résolution pour la participation du CCE aux congrès des OS.** Cette résolution est votée à l'unanimité.

Présentation de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) de GRDF – pour Information

LA FEUILLE DE ROUTE RSE DE GRDF

L'activité de GRDF est au cœur des enjeux environnementaux et sociétaux des territoires.

En tant qu'acteur du monde de l'énergie, GRDF se doit de participer aux efforts de tous en matière de développement durable et d'adopter une position proactive pour aider les collectivités et les clients à consommer mieux. Par un ensemble d'actions, autant internes qu'externes, GRDF doit s'investir pour trouver des solutions de développement respectueuses de l'environnement, équitables et durables.

Dès lors, en lien avec les 3 axes du projet d'entreprise et les piliers du développement durable (économique, environnemental et sociétal), la direction a défini 7 engagements RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) et les a déclinés en actions et objectifs détaillés ci-dessous.

- **Engagement 1 : Agir pour la sécurité de tous**
- **Engagement 2 : Acheter responsable**
- **Engagement 3 : Réduire nos impacts environnementaux directs**
- **Engagement 4 : Développer le gaz vert et la mobilité durable**

- **Engagement 5 : Contribuer à l'amélioration de la performance énergétique et environnementale de nos clients**
- **Engagement 6 : Être un employeur exemplaire qui promeut la diversité dans l'entreprise**
- **Engagement 7 : Participer au développement des territoires avec nos parties prenantes**

GRDF Les objectifs RSE 2016-2018

Engagement 1 : Agir pour la sécurité de tous	Nombre de DO inférieur à 2600
Engagement 2 : Acheter responsable	Application de critères RSE à 50% de nos achats
Engagement 3 : Réduire nos impacts environnementaux directs	-5% d'émissions de méthane et 90% de déchets valorisés
Engagement 4 : Développer le gaz vert et la mobilité durable	100 sites d'injection de biométhane et 80% de taux de roulage interne
Engagement 5 : Contribuer à l'amélioration de la performance énergétique de nos clients	120 000 logements sensibilisés avec C'vigoz et I'sigaz
Engagement 6 : Être un employeur exemplaire qui promeut la diversité dans l'entreprise	25% de femmes dans les recrutements de la filière technique
Engagement 7 : Participer au développement des territoires avec nos parties prenantes	100 partenariats en 2018





A l'issue de cette présentation et le questionnement élaboré tout au long du débat par la délégation CGT, nous pensons que pour être effective, la responsabilité sociale de l'entreprise doit répondre à trois conditions :

- elle doit d'abord être **instituée**, avec un cadre légal public qui doit lui être attribué.
- elle doit en second lieu **être mise en œuvre**, par des dispositifs spécifiques, entres autres par l'attribution de subventions ou de marchés publics qui doivent être subordonnés au respect de critères sociaux ou environnementaux ;
- elle doit enfin être **contrôlée** par les citoyens et les salariés, car aucune entreprise ne peut s'autoproclamer socialement responsable.

La démarche semble volontariste et la délégation CGT ne peut qu'y adhérer.

Cependant, la politique de l'entreprise semblerait aller à l'encontre de l'un de ses objectifs, notamment en ce qui concerne la baisse de notre empreinte carbone due aux véhicules alors que les sites de proximité vont disparaître au profit des grandes métropoles et ainsi que le nombre de kilomètres parcourus chaque année augmentera de façon exponentielle ; et ce n'est pas, par exemple, le projet de réorganisation en cours à GRDF (EOAI) et notamment l'élargissement des Zones d'interventions d'Urgences Gaz qui répondra aux objectifs fixés par la loi !

En ce qui concerne l'équipement des véhicules au **GNV** ou au **BIO GNV**, nous faisons le constat que certains points de ravitaillement (GNV) dans les exploitations disparaissent, cela amenant de fait la contradiction des propositions par la direction, soit 80% de taux de roulage en interne. Excusez du peu !

GRDF n'étant pas décisionnaire quant aux créations de stations GNV sur le domaine public, nous restons très interrogatifs quant aux affirmations de l'entreprise de pouvoir atteindre l'objectif fixé en 2018.

En ce qui concerne la sécurité des personnes et des biens, même si la politique volontariste en matière de dommage aux ouvrages a produit de façon favorable ces dernières années, il semble compliqué de faire baisser encore le nombre d'incidents sauf à interdire tous les travaux à proximité de nos ouvrages.

En ce qui concerne le nombre de sites d'injection de biométhane, les leviers d'action semblent bien minces pour multiplier par quatre le nombre de sites en deux ans, soit 100 sites.

La délégation CGT et les agents attendent avec curiosité les résultats de cette démarche, car faire appliquer les accords ne semble pas être la première priorité de la direction, loin s'en faut !! Et pourtant l'exemplarité commence là !

Même si la délégation CGT considère le dossier peu abouti en l'état au vu de sa jeunesse, il faut indéniablement faire mûrir cette démarche indispensable au développement de l'entreprise dans le cadre de la transition énergétique, et l'intérêt de toutes et tous, de la pérennité du GAZ de plus en plus Vert dans le tissu industriel français, européen et mondial.....

En conclusion, la délégation CGT - et une fois ne sera pas coutume - tient à souligner la qualité de présentation du dossier.

La CGT restera active sur cette question qui se veut sociale et sociétale.

lire notre déclaration

Examen du Plan Emploi GRDF 2016 - 2020 – pour Avis

Examen des Orientations Générales de la Formation 2017 - 2019 – pour Avis

A l'ouverture de ce point et après l'accueil des experts de la direction et des représentants du personnel, le Président propose de lier la présentation des points 2 et 3 de l'ordre du jour, à savoir le plan emploi 2016-2020 et les OGF 2017-2019.

La présentation du rapport des experts représentant le personnel étant entachée de multiples interventions insidieuses de la direction polluant cette présentation, les représentants du personnel imposent, à l'unanimité, une suspension de séance !!! A l'issue, lecture est faite d'une déclaration unanime des élus du CCE sur le plan emploi, ainsi que sur les OGF.

lire la déclaration sur le Plan Emploi

lire la déclaration sur les OGF

Le Président, tentant de répondre aux attentes des experts des élus propose, pour seule alternative, une réunion « technique », entre les experts direction et ceux du CCE, shuntant, de fait, les élus de l'organisme !!!



Face à l'incurie du Président, les élus provoquent une nouvelle suspension de séance, à l'issue de laquelle ils soumettent la résolution suivante, qui recueille l'avis unanime des représentants du personnel.

lire cette résolution





Une nouvelle fois, la non prise en compte des nombreuses demandes d'éléments complémentaires formulées par les élus a eu pour effet l'absence totale d'avis sur le Pan Emploi à 5 ans ainsi que sur les OGF... ! De très mauvais augure pour les plans de formations qui vont devoir maintenant être présentés, pour avis, dans les différents CE de régions...

Contrôle de la qualité du Biométhane : les prélèvements SPOT – pour Information

Aujourd'hui, 24 sites injectent du biométhane dans les réseaux.

Le dossier présenté aborde les points suivants :

- le développement du biométhane et ses perspectives
- les analyses de la qualité du biométhane
- en quoi consiste un contrôle SPOT ?
- pourquoi internaliser les prélèvements ?
- une activité nouvelle
- une activité organisée par les DR



Les questions posées à la direction ont presque toutes trouvé des réponses. Mais ces dernières sont soit encourageantes soit inquiétantes. A chacun d'en juger :

- Même dans l'hypothèse de 500 prélèvements / an à l'horizon 2019, cette activité nouvelle ne représenterait que très peu d'Equivalent Temps Plein ; elle serait donc réalisée "à effectif constant" par les agents des AMSG ;
- Le dossier évoque des "risques pour les clients", mais il ne s'agirait en fait que de risques pour les installations de ces derniers (mauvaise combustion, corrosion de canalisations) ;
- La programmation de l'activité resterait au sein des AMSG, la mesure du professionnalisme des agents se faisant par "comptage d'actes" ;
- En termes de Protection Collective de ses salariés, GRDF s'en remettrait entièrement aux équipements installés sur les sites par les producteurs (alarmes locales et téléalarmes) ;

- Cette "Activité Particulière" ne nécessiterait pas une "Surveillance Médicale Renforcée" par la Médecine du Travail ;

- La formation initiale d'une journée serait suffisante ;

- La Direction de GRDF n'a pas imaginé qu'il puisse y avoir un jour un problème de contamination, mais elle indique qu'elle va tout de même y réfléchir. Actuellement, rien ne semble prévu sur les sites de production, pas plus que dans les procédures internes à GRDF ;

- La Direction de GRDF compte sur les équipes de ENERGY FORMATION pour déployer, à terme, les enseignements nécessaires dispensés aujourd'hui par CRIGEN (Centre de recherche et d'innovation d'ENGIE). GRDF reconnaît que ces personnels-là sont déjà en contrainte et annonce donc que, si besoin, elle recourra à une externalisation de cette formation ;

- Un module est en cours de partage avec les SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour savoir quoi faire en cas de survenance d'un incident. La sécurité sur nos automates est actuellement confiée au prestataire ELSTER, mais concernant l'approche par nos personnels d'astreinte, la Direction de GRDF indique qu'elle travaillera à l'écriture d'une procédure interne ;

- En outre, au-delà des prélèvements ponctuels qui font l'objet de ce dossier SPOT, GRDF (les AMSG ?) prendrait aussi en charge l'exploitation des 200 à 250 données collectées par les automatismes présents sur les sites de production ;

- Enfin, la Direction n'a pas répondu à la question relative à la "qualification" des laboratoires en charge de l'analyse des échantillons.

La délégation CGT considère, même si nous en sommes aux balbutiements sur cette question, qu'il est indispensable que l'entreprise s'oriente, dans le cadre de la transition énergétique, vers le développement et l'expertise de cette activité, afin de pérenniser notre Energie dans le temps.

lire notre déclaration





prochain CCE de GRDF
le 9 novembre 2016

Élections novembre 2016
"notre avenir est en jeu!"

IRP

L'ATOUT MAJEUR
votons **cgt**

pour tout savoir sur la FNME-CGT
Élections IRP 2016

<http://www.irp.fnme-cgt.fr/>

le vote électronique pour GRDF
(scrutin du 1^{er} tour)

du 17 novembre à 8h au 24 novembre à 17h

